

Le devenir des médecins libéraux de 50 ans et plus en Île-de-France



Synthèse

Avril 2009



INTRODUCTION

Entre 2006 et 2030, le nombre de médecins en Île-de-France, tous modes d'exercice confondus, diminuera de 20 % et la densité de médecins pour 100 000 habitants chutera de 25,8 % selon les dernières prévisions du ministère de la santé¹.

Déjà, depuis 1997, la densité de médecins libéraux pour 100 000 habitants est en baisse constante en Île-de-France (-7,68% entre 1997 et 2005)².

Les jeunes médecins s'installent de plus en plus tard (38,7 ans en Île-de-France³ en 2007) et sont de moins en moins nombreux à le faire, privilégiant le salariat à l'exercice libéral.

Du côté des départs, la part des moins de 65 ans quittant la profession tend à augmenter (24,6 % en 2005 contre 15,4 % en 2003⁴). D'ici 15 ans, les 17 000 médecins libéraux de plus de 50 ans seront à la retraite, soit 70 % de la profession en exercice actuellement.

La conjonction de ces deux tendances fait craindre une diminution de l'offre de soins particulièrement marquée en libéral dans les années qui viennent, en raison d'un raccourcissement de la durée de la carrière.

Après s'être intéressée en 2007 aux freins à l'installation des jeunes médecins⁵, l'Union régionale des médecins libéraux d'Île-de-France (URML) consulte les médecins libéraux en fin de carrière afin d'anticiper les problèmes de démographie médicale liés au départ massif de la génération du baby boom.

Quel est l'état d'esprit des médecins de 50 et plus ? Faut-il prévoir une augmentation des cessations d'activité précoces ? Que pensent-ils des nouvelles mesures incitatives à la poursuite d'activité après 65 ans ?

Autant de questions auxquelles les médecins répondent dans l'enquête que l'URML Île-de-France a mené en partenariat avec la Caisse autonome de retraite des médecins de France (CARMF).

Cette étude, pilotée par la commission Conditions d'exercice et démographie de l'URML Île-de-France, poursuit les objectifs suivants :

- Objectiver les intentions des médecins libéraux de plus de 50 ans quant à leur mode d'exercice pour les années à venir ;
- Recueillir des informations portant sur les motivations et les trajectoires de ces professionnels en fin d'activité ;
- Identifier les motivations à la cessation d'activité précoce ;
- Comprendre les mécanismes conduisant certains médecins à poursuivre leur activité médicale après 65 ans ;
- Identifier les mesures qui inciteraient les médecins à travailler après 65 ans.

1 - La démographie médicale à l'horizon 2030 : de nouvelles projections nationales et régionales. DREES Etudes et résultats n°679 février 2009.

2 - Eco santé version avril 2009 - SNIR.

3 - Enquête sur les motifs d'installation des médecins libéraux. URCAM Île-de-France. Mars 2002. Téléchargeable sur : http://www.ile-de-france.assurance-maladie.fr/fileadmin/ILE-DE-FRANCE/gestionRisque/organisation_offre_soins/medecins_liberaux/medecins_liberaux.pdf

4 - Source : CARMF. Statistiques 2006. Accessible sur le site Internet : <http://www.carmf.fr/>

5 - Motifs et freins à l'installation en libéral en Île-de-France. URML Île-de-France. Janvier 2008.

MÉTHODE

Afin de répondre à ces objectifs, l'URML a construit, en partenariat avec la CARMF, un questionnaire de 42 items.

La première partie de ce questionnaire relève les conditions d'exercice du répondant, la seconde partie interroge le médecin sur les conditions de la fin de son exercice libéral. La troisième partie aborde la période de la retraite. Enfin, la dernière partie s'attache à recueillir les caractéristiques personnelles du répondant.

Le questionnaire a été adressé début octobre 2008 aux 16 440 médecins libéraux âgés de 50 ans et plus installés en Île-de-France.

Les questionnaires ont été saisis et traités grâce au logiciel MODALISA. L'exploitation des données a été effectuée par le service études de l'URML Île-de-France entre décembre 2008 et février 2009.

Un taux de retour de 30 % a été enregistré, après exclusion des questionnaires non conformes (remplissage insuffisant, médecin non libéral...).

Les résultats présentés ci-après portent sur l'analyse de 4 856 questionnaires.

Pour l'analyse, les non-réponses ont été supprimées et les réponses ont été traitées sur l'ensemble des médecins répondants. L'analyse est effectuée à partir de tris à plat et de tris croisés. Les comparaisons entre les différents groupes ont été établies à partir de tests du Chi².

RÉSULTATS

1) Description de la population étudiée

CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES		
Sexe	Répondants	Population globale des 50 ans et +
Homme	66,4%	67,4%
Femme	33,6%	32,6%
Âge		Population globale des 50 ans et +
Minimum/Maximum	50 ans / 84 ans	
Moyenne	57,02 ans	57,1 ans
50-54 ans	32,3%	34,1%
55-59 ans	38,7%	36,3%
60-64 ans	24,2%	23,3%
65 ans et plus	4,8%	6,3%
Situation familiale		
Enfant(s) à charge	60,1% (1,98 en moyenne)	
Activité du conjoint :		
Professionnel de santé	25,2%	

CARACTÉRISTIQUES PROFESSIONNELLES		
Spécialité	Répondants	Population globale des 50 ans et +
Généraliste	40,7%	40,7%
Spécialiste	59,3%	59,3%
Secteur		
Secteur 1	48,4%	
Secteur 2	50,2%	
Secteur 3	0,9%	
DP	0,6%	
Département d'exercice		Population globale des 50 ans et +
75	30%	36%
77	8%	8%
78	12%	11%
91	9%	8%
92	14%	13%
93	9%	8%
94	10%	9%
95	8%	7%
Age d'obtention du diplôme (moyenne)		28,82 ans
Age d'installation (moyenne)		32,74 ans

2) Conditions d'exercice des médecins libéraux de 50 ans et plus en Île-de-France

Un exercice libéral exclusif pour 65,6 % (et > à 90 % de leur temps de travail pour 76 %). Un tiers déclare exercer une activité salariée en complément de son activité libérale.

54 % exercent en cabinet de groupe.

Ils s'estiment à 62 % satisfaits de leur revenu actuel.

Plus des 3/4 se déclarent aujourd'hui satisfaits de leurs conditions d'exercice.

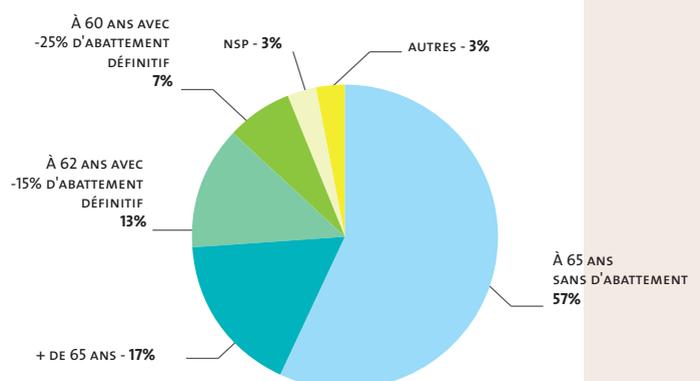
62 % possèdent un contrat prévoyance, surtout les 50-54 ans (67,7 % ; $p = 0,001$) et les médecins ayant de hauts revenus (70 % des médecins déclarant des revenus dans les tranches supérieures).

3) La fin de carrière

La moitié des médecins de 50 ans et plus projettent d'arrêter ou de diminuer leur activité libérale dans les 5 à 10 ans à venir.

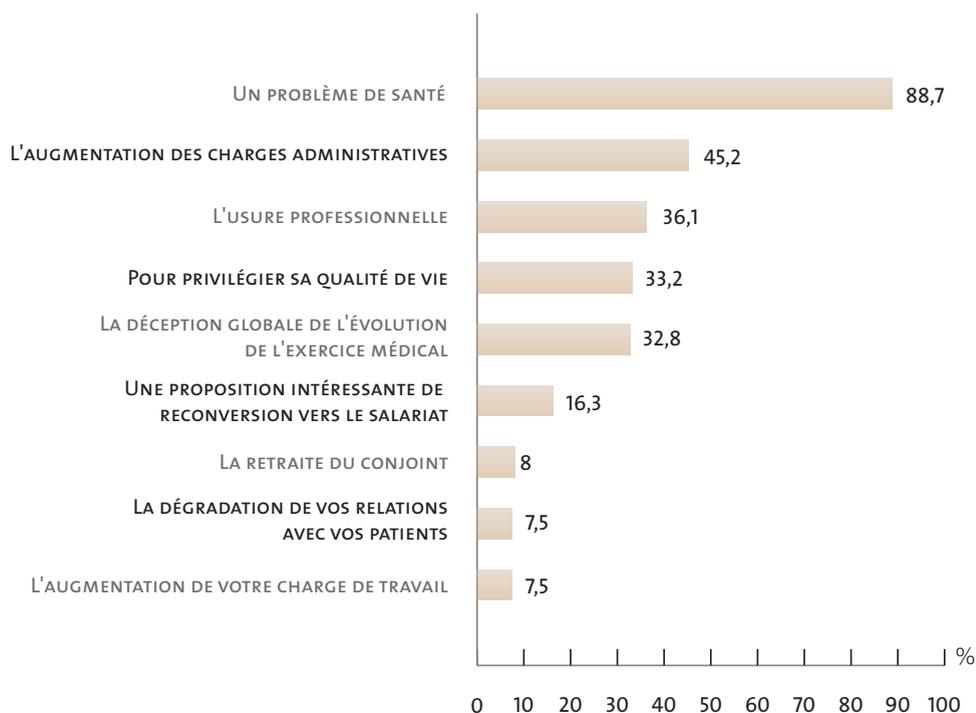
20 % des répondants envisagent d'arrêter leur activité professionnelle avant 65 ans, notamment **1/4 des 50-59 ans** (30 % des médecins généralistes et 28,5 % des femmes de cette tranche d'âge, $p = 0,001$).

A L'HEURE ACTUELLE, VOUS ENVISAGEZ DE CESSER VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE :



Les raisons déclarées d'un **départ précoce** sont en premier lieu la survenue d'un **problème de santé** puis l'**augmentation des charges administratives**.

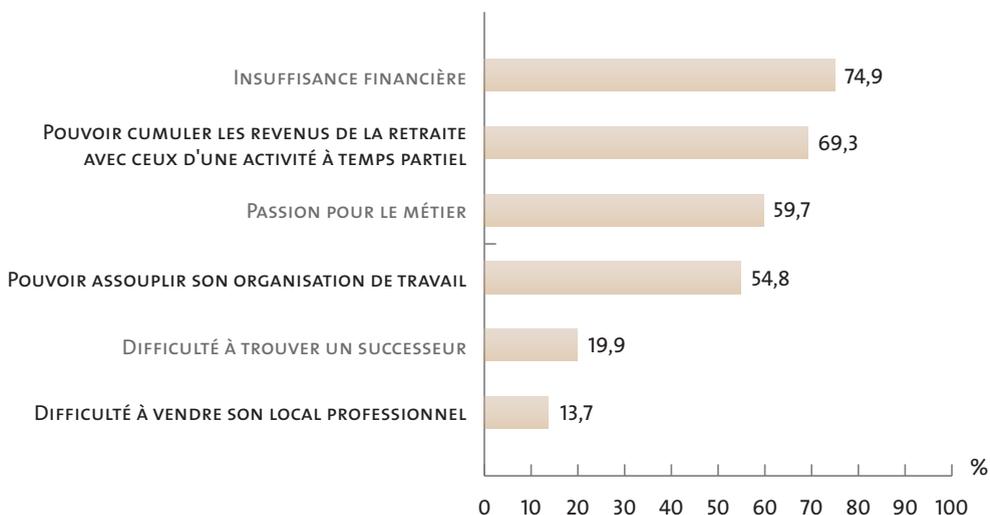
*QUELLES SONT LES SITUATIONS QUI POURRAIENT VOUS AMENER
À CESSER PRÉCOCEMENT VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE ?
(PROPOSITION DE 14 ITEMS – 3 RÉPONSES MAXIMUM)*



17 % envisagent de continuer à exercer après 65 ans mais ils ne sont plus que 8,6 % parmi les 50-54 ans. Les motifs de la poursuite d'activité après 65 ans évoqués le plus fréquemment sont :

- 1 - Insuffisance financière
- 2 - Pouvoir cumuler les revenus de la retraite avec ceux d'une activité à temps partiel
- 3 - Passion pour le métier

*QUELLES SONT LES SITUATIONS QUI POURRAIENT VOUS AMENER
À POURSUIVRE TARDIVEMENT VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE ?
(PROPOSITION DE 9 ITEMS)*



84 % des médecins invoquent **une diminution des charges URSSAF** pour améliorer les dernières années d'activité libérale. Cette diminution des charges pourrait également, **d'après 76 % des répondants, les inciter à poursuivre leur activité après 65 ans.**

11 % recherchent un successeur. Ils sont 36,6 % parmi les 65 ans et plus. Mais quasiment tous rencontrent des difficultés pour assurer la transition de leur patientèle (93 %).

4) La retraite

Plus de 60 % des médecins âgés de 60 ans et plus ne connaissent pas le montant de leur retraite à 65 ans.

Seuls 21 % connaissent les démarches administratives à engager pour l'obtention de leur retraite.

La possibilité de **cumuler activité libérale et revenus de la retraite**⁶ est connue par **44,5 %** des médecins et cette mesure semble plutôt **bien accueillie** (897 commentaires).

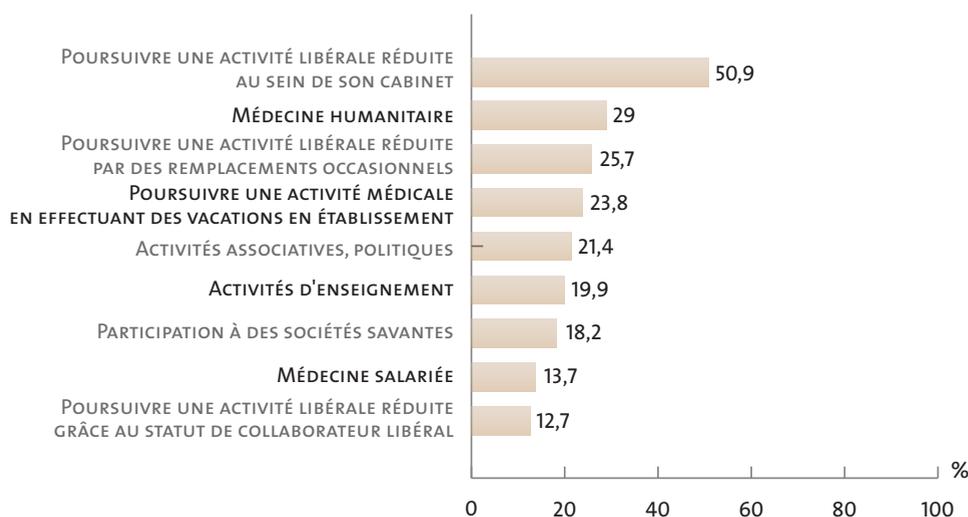
Certains regrettent tout de même **le manque d'attractivité de cette mesure** (363 commentaires) : « La limite de 43 000 euros pose problème », « Trop de charges »,

« Dommage que les points de retraite ne se cumulent pas avec ceux acquis puisqu'il faut continuer à cotiser »...

52 % envisagent de bénéficier de cette mesure, particulièrement les médecins parisiens (64 % ; p=0,001) et les médecins déclarant des revenus dans les tranches supérieures.

Pendant leur retraite, 65,5 % projettent de conserver une activité professionnelle, libérale ou autre.

SI VOUS ENVISAGEZ DE CONSERVER UNE ACTIVITÉ, PRÉCISEZ LAQUELLE ? (% RÉPONDANTS)



6 - La loi Fillon du 21 août 2003 autorisait le médecin retraité à cumuler sa retraite avec une activité libérale limitée, lui procurant moins de 130 % du plafond de Sécurité sociale, soit environ 43 000 euros de revenu net pour les médecins ayant liquidé leur retraite après 65 ans.

L'ÉTUDE A PERMIS D'IDENTIFIER 2 PROFILS TYPES DE MÉDECINS DE 50 ANS ET PLUS :

Médecin de la cinquantaine :

- Plutôt une femme
 - À encore des enfants à charge
 - Insatisfait de ses conditions d'exercice
- Envisage la retraite à 60-62 ans mais pas après 65,**

- N'envisage pas de continuer une activité professionnelle,
- Ne recherche pas de successeur.
- Ne connaît pas les démarches pour prendre sa retraite

Ne connaît pas le montant de sa retraite future

- Mais a un contrat de prévoyance

Ne connaît pas les mesures d'incitation à la poursuite d'une activité

Médecin de la soixantaine :

- Plutôt un homme
 - N'a plus d'enfants à charge
 - Satisfait de ses conditions d'exercice
- N'envisage pas la retraite avant 65 ans,**
- Envisage de continuer une activité professionnelle pendant sa retraite
 - Recherche un successeur.
 - Connaît les démarches pour prendre sa retraite

Connaît le montant de sa retraite future

- Mais n'a pas de contrat de prévoyance

Connaît les mesures d'incitation à la poursuite d'activité

DISCUSSION

Cette enquête a permis de recueillir un nombre de questionnaires satisfaisant (supérieur aux taux de retours habituellement obtenus par l'URML) permettant une analyse fiable, significative et représentative de la population des médecins de 50 ans et plus d'Île-de-France. La comparaison de certaines caractéristiques générales de notre échantillon de répondants avec celles de la population globale interrogée (source CARMF) a vérifié cette représentativité.

La fin de carrière

L'âge légal de départ à la retraite est fixé à 65 ans (retraite à taux plein) mais il est possible pour le médecin libéral de bénéficier de la retraite dès 60 ans sous certaines conditions.

D'après nos résultats, la majorité des médecins âgés de 50 ans et plus semblent se destiner à exercer jusqu'à 65 ans voire au-delà et peu de départs prématurés sont pour

l'instant à envisager. Ils visent à 57 % un arrêt à 65 ans, 20 % avant 65 ans et 17 % après 65 ans.

Il faut toutefois noter que parmi les 50-54 ans, la prévision d'un départ tardif diminue : ils ne sont plus que 8,6 % à envisager de continuer à exercer après 65 ans et 27 % à projeter un arrêt d'activité libérale avant 65 ans. Ces déclarations confirment une tendance constatée par la CARMF ces dernières années, à savoir une augmentation de la proportion de médecins quittant leur exercice libéral avant 65 ans.

Le principal motif évoqué à la poursuite d'activité libérale après 65 ans est « l'insuffisance financière ». Les implications financières du passage à la retraite constituent le principal facteur les poussant à travailler au-delà de 65 ans (ou à envisager de le faire). Les médecins expriment ici leur appréhension face à la baisse du niveau de vie survenant lors du passage en retraite. Selon la CARMF, un médecin prenant sa retraite en 2008 bénéficiait d'une retraite moyenne mensuelle de 2512 euros⁷, ce qui peut occasionner une diminution par deux des revenus d'activité.

7 - Source CARMF. Montant mensuel avant prélèvements sociaux (CSG, CRDS), base 1er trimestre 2008.

Ce sont les médecins les plus âgés, sans contrat retraite complémentaire, qui déclarent avoir besoin de travailler après 65 ans plutôt que les plus jeunes qui, le plus souvent, ont souscrit un contrat complémentaire type « Madelin »

Outre ces aspects financiers, les médecins semblent également tenus par leur passion pour ce métier et veulent conserver leur statut social. Le lien affectif créé avec sa patientèle est également difficile à rompre. Le départ n'est donc pas simple, ni spontané.

Ainsi, le cumul retraite/activité libérale partielle⁸ est une solution appréciée par les médecins mais certains remettent en cause son attractivité, toute relative en raison du plafond limitant et du fait de rester redevable de la cotisation CARMF alors qu'elle ne permet plus de cumuler des points de retraite supplémentaires.

Concernant le premier frein évoqué, précisons ici que depuis le 1er janvier 2009, **ce plafond de revenus n'est plus en vigueur pour les médecins ayant liquidé leur retraite.**

Concernant le second frein évoqué par les médecins, il est évident que cette cotisation légalement obligatoire n'apportant aucune plus value au médecin s'apparente à un impôt. Il est illogique qu'un médecin cumulant activité et retraite paye la même cotisation qu'un médecin non retraité alors qu'il n'en retirera aucun bénéfice (une fois sa retraite soldée, elle ne peut être modifiée).

Toujours parmi les mesures pouvant inciter les médecins à exercer plus longtemps, l'exonération totale de charges URSSAF est plébiscitée (76 %). **De nombreux médecins ont d'ailleurs rappelé le poids écrasant de ces charges (261 commentaires).**

Le déficit d'information des médecins sur le sujet de la retraite

La majorité des médecins ne connaît pas le montant de sa retraite à 65 ans (60 % des 60 ans et plus). Par ailleurs, seuls 21 % connaissent les démarches administratives à entamer pour obtenir cette retraite.

Pourtant, la loi du 21 août 2003 portant réforme des retraites a instauré le droit, pour tout assuré, d'être régulièrement informé sur sa future retraite. Pour ce faire, elle a créé un Groupement d'intérêt public, le Gip-Info Retraite, qui réunit les 36 organismes de retraite légalement obligatoires.

Le relevé de situation individuelle récapitulant les droits acquis a été envoyé par la CARMF aux assurés ayant 50 ans en 2007 et aux assurés ayant 45 et 50 ans en 2008 (il sera adressé aux assurés ayant 40, 45, et 50 ans en 2009,

et 35, 40, 45 et 50 ans à partir de 2010). Par ailleurs, la CARMF adresse sur demande le décompte détaillé des points acquis par régime et par année d'affiliation. L'estimation indicative globale de la future retraite a été adressée aux assurés ayant 58 ans en 2007 et aux assurés ayant 57 ou 58 ans en 2008 (56 ou 57 ans en 2009).

Précisons également que cette enquête a suscité beaucoup de questionnements autour de la retraite (appels téléphoniques, messages électroniques, demandes formulées dans les milliers de commentaires libres du questionnaire): les médecins semblent demandeurs d'informations simples concernant leur entrée en retraite mais également sur les possibilités nouvelles s'offrant à eux pour la poursuite d'une activité professionnelle réduite.

La communication auprès des médecins est donc à perfectionner, en sélectionnant les renseignements essentiels qui doivent être impérativement connus des médecins et en évitant les messages trop complexes.

Enfin, lors de cette étude, les médecins ont majoritairement déclaré ne pas chercher de successeur : peu de médecins s'engagent dans cette recherche, considérée comme perdue d'avance. Il nous apparaît essentiel d'œuvrer pour que la profession aide à la continuité des soins notamment en aidant aux cessions de clientèles. La piste du compagnonnage, passage de relais des seniors aux juniors a été signalée comme étant à développer.

Début, fin de carrière et démographie médicale

Les médecins de 50 ans et plus se sont installés en moyenne à 32,7 ans. Aujourd'hui, les médecins vivent leur plaque en moyenne à 39 ans en Île-de-France. Les jeunes seniors de 50-54 ans sont à la fois significativement plus nombreux que leurs aînés à envisager un départ avant 65 ans et moins enclins à poursuivre leur activité après 65 ans (8,6 % contre 17 % en moyenne). Il faut donc s'attendre à un arrêt plus précoce de l'activité des médecins franciliens.

Les résultats de l'enquête sur les médecins franciliens de 50 ans et plus, conjugués à ceux de l'enquête sur l'installation des médecins de janvier 2008, confirment qu'un raccourcissement de la durée de la carrière des médecins libéraux est bien à craindre dans les années à venir. Ce phénomène pourrait aggraver les prévisions déjà pessimistes du ministère de la santé quant à la baisse de la densité médicale en Île-de-France d'ici 2030.

La loi « Hôpital, patients, santé et territoires » incitera-t-elle les jeunes médecins à continuer de choisir l'exercice libéral ?

8 - En 2008, 629 médecins supplémentaires ont choisi de cumuler une retraite et une activité libérale, dont 16,2 % de femmes ayant une moyenne d'âge de 66,7 ans (67,6 pour les hommes). L'âge moyen des effectifs était de 69,2 ans pour les femmes et 69,7 ans pour les hommes. Elles sont actuellement 266 à exercer ce cumul sur un effectif total de 1 535. Source : CARMF statistiques 2008.

La commission Conditions d'exercice et démographie

Les Dr François BONNAUD, Robert HAIAT,
Jacques-Henri JULIÉ, Manuel MAIDENBERG,
Michèle MEYRIGNAC, Agnès MORIO, Christian MOSBAH,
Gérard ROUSSELET, Daniel SCIMECA, Mardoche SEBBAG,
Eric TANNEAU, François WILTHIEN.

Le service Études de l'URML Île-de-France

Amandine FUMEY, chargée de mission
Alexandre GRENIER, directeur
Sylvie COURBOULAY, responsable communication

L' URML Île-de-France tient à remercier
pour sa contribution à cette étude
la Caisse Autonome de Retraite
des Médecins de France (CARMF)
représentée par son Président, le Dr Gérard MAUDRUX
et son vice Président, le Dr Yves LÉOPOLD

URML ÎLE-DE-FRANCE

12, rue Cabanis
75014 Paris

tél : 01 40 64 14 70 - secretariat@urml-idf.org
www.urml-idf.org

